

PÔLE MÉTROPOLITAIN NÎMES-ALÈS
2015 - 2020



PROJET DE TERRITOIRE



Pôle Métropolitain
NÎMES ALÈS

ÉDITORIAL



Alors que l'émergence de nouvelles régions implique la redistribution des compétences des collectivités, celle-ci a lieu dans un climat de grandes mutations socio-économiques à l'échelle locale, nationale et mondiale. Développer de façon volontariste la coopération et les synergies entre les territoires est à la fois une nécessité et un défi.

Une nécessité pour que l'action publique au service de l'emploi, du développement économique et de l'attractivité de nos territoires soit efficace et cohérente.

Un défi car cela nécessite de se projeter dans l'avenir et d'oser imaginer ensemble un futur qui puisse être différent du passé, de faire évoluer les habitudes et de s'ouvrir à des perspectives nouvelles.

C'est le sens que nous avons voulu donner au projet de territoire métropolitain Nîmes-Alès, qui concerne 350000 habitants et positionne notre territoire comme la 3^e force de la nouvelle région Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon.

En tant que présidents des deux communautés d'agglomération de Nîmes Métropole et d'Alès Agglomération, nous avons fait le choix avec les élus du Pôle Métropolitain d'anticiper ces évolutions et d'être force de proposition pour structurer les orientations de développement de nos territoires déjà inscrits dans une destinée commune.

Yvan LACHAUD

Vice-Président du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès
Président de Nîmes Métropole

Max ROUSTAN

Président du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès
Président d'Alès Agglomération

Le travail collectif a permis d'expliciter les axes de synergie et de développement autour de thématiques stratégiques : **la formation et l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, le développement économique, les mobilités, l'attractivité du territoire, le développement des usages du numérique, l'eau et l'agriculture**, en lien notamment avec d'importantes réalisations telles que la future gare LGV, la promotion des entreprises, la création d'un campus métropolitain de la formation et de l'enseignement supérieur, ...

Depuis la création du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès en 2013, un état d'esprit commun a conduit à des réalisations d'envergure : **raccordement de la fibre Très Haut Débit entre Nîmes et Alès, suppression du rebroussement ferroviaire de Courbessac pour réduire les temps de parcours des TER entre Nîmes et Alès, ...**

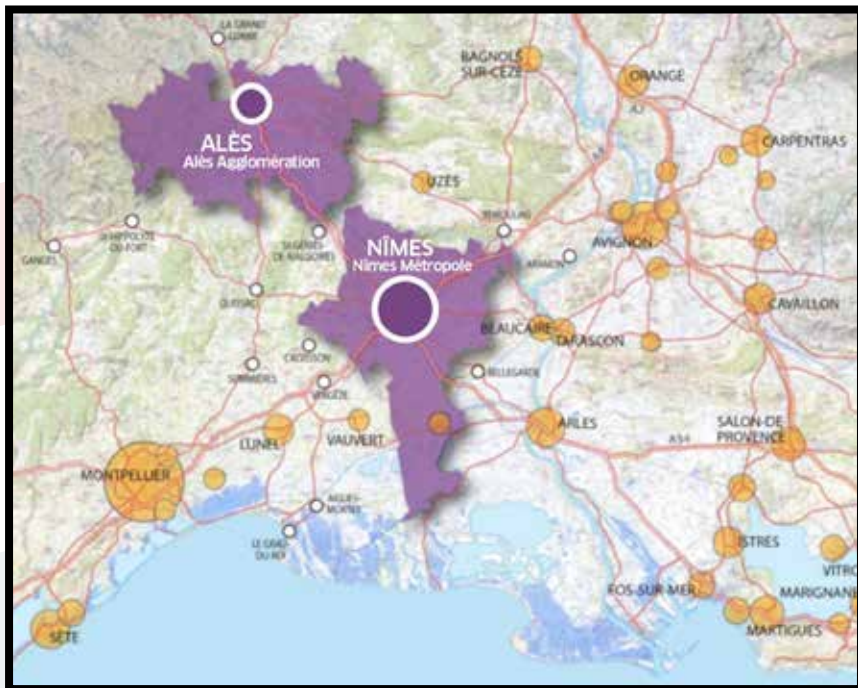
Le travail collectif mené par les élus, les services et les partenaires du territoire Nîmes Alès s'inscrit dans cette lignée et nous fait franchir une nouvelle étape.

À travers la mise en œuvre du projet de territoire métropolitain, présenté ci-après, nous voulons traduire dans l'action l'ambition de développement que nous portons avec le Pôle Métropolitain Nîmes-Alès pour les habitants et les activités. Les actions qui seront engagées dès 2016 contribueront à faire rayonner notre territoire et à consolider les liens déjà forts qui rassemblent nos deux communautés.

SOMMAIRE

1. LE POLE MÉTROPOLITAIN NÎMES-ALÈS, 3^E PUISSANCE RÉGIONALE	4
2. UN TERRITOIRE DE PROJET	5
3. UN TERRITOIRE AUX ATOUTS COMPLÉMENTAIRES	6
4. DE FORTS ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT	12
5. DES DÉFIS À RELEVER	14
6. UNE AMBITION PARTAGÉE	15
7. LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE	16
AXE 1 : Formation, enseignement supérieur, recherche et innovation	
AXE 2 : Mobilités	
AXE 3 : Développement économique	
AXE 4 : Très haut débit	
AXE 5 : Eau et agriculture	
8. COMMUNICATION GRAND PUBLIC ET MARKETING TERRITORIAL	21

1. LE PÔLE MÉTROPOLITAIN NÎMES-ALÈS : 3^E PUISSANCE DE LA GRANDE RÉGION MIDI PYRÉNÉES - LANGUEDOC ROUSSILLON



	NÎMES MÉTROPOLE	ALÈS AGGLOMÉRATION	PÔLE MÉTROPOLITAIN
communes	27	50	77
habitants	249 000	101 000	350 000
superficie	690 km ²	630 km ²	1 300 km ²
densité	350 hab. km ²	160 hab. km ²	270 hab. km ²

NÎMES	ALÈS
150 000 hab.	42 000 hab.
62% de NM	41% d'AA

Constitué d'un territoire riche et varié réunissant autour des deux premières villes du Gard, Nîmes et Alès, des communes à caractère péri-urbain et rurales, le Pôle métropolitain Nîmes-Alès occupe une place stratégique au sein de la nouvelle région.

Porte d'entrée Est de la grande région Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon, il relie le territoire régional à l'axe Rhodanien (Arles, Beaucaire, Avignon, Bagnols sur Cèze, Lyon) et à la métropole Aix Marseille Provence.

Porté par Nîmes et Alès, les deux moteurs du pôle métropolitain, le **PMNA** est aujourd'hui le **3^{ème} pôle urbain et économique** de la nouvelle région **Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon (MPLR)**.

2. UN TERRITOIRE DE PROJET



En mars 2007, les communautés d'agglomération de Nîmes Métropole et d'Alès Agglomération ont engagé une dynamique de coopération, qui s'est concrétisée en 2011 par la création du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès qui regroupe aujourd'hui 77 communes et 350 000 habitants.

Dans un contexte de mutations territoriales, sociétales, économiques, génératrices d'incertitudes et aussi d'opportunités nouvelles, les élus de Nîmes Métropole et Alès Agglomération ont souhaité rapprocher encore leurs deux collectivités et intensifier la coopération en élaborant un **projet de territoire** métropolitain concerté et partagé.

Ce projet exprime l'ambition politique commune des deux territoires pour répondre aux défis du futur et incarner pleinement son positionnement de **3^e pôle de la future région Midi-Pyrénées - Languedoc-Roussillon**.

En cohérence avec la volonté politique partagée, le projet de territoire définit les orientations et actions prioritaires du PMNA pour les 10 prochaines années, avec pour objectifs de :

- > Renforcer le développement des territoires de Nîmes Métropole et Alès Agglomération.
- > Développer les synergies entre les deux agglomérations.

- > Se fédérer dans un contexte de réforme territoriale.
- > Préparer les futures coopérations métropolitaines élargies.

À l'issue d'une démarche de travail collectif, associant élus, services et partenaires des deux agglomérations, le projet de territoire métropolitain Nîmes-Alès a été adopté à l'unanimité par le conseil métropolitain le 26 novembre 2015. Il est aujourd'hui entré dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle.

CHIFFRES CLÉS DU PROCESSUS D'ÉLABORATION CONCERTÉE

Élus, services et partenaires mobilisés

1 an de travail collectif et concerté

25 réunions et ateliers

5 axes de travail stratégique

plus de 100 heures de travail collectif

1 projet de territoire métropolitain
et 1 feuille de route

pour les 10 prochaines années

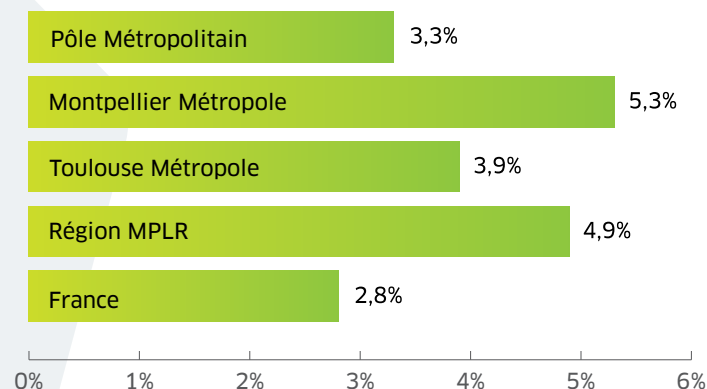
3. UN TERRITOIRE AUX ATOUTS COMPLÉMENTAIRES

Le Pôle Métropolitain Nîmes-Alès dispose d'atouts et de forts potentiels que les élus souhaitent valoriser.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Avec près de 350 000 habitants et une croissance démographique supérieure à la moyenne nationale (3,3% entre 2006 et 2011), le Pôle Métropolitain Nîmes-Alès connaît une dynamique démographique positive portée à la fois par les naissances et par l'implantation de nouvelles populations sur le territoire. Cette croissance qui concerne l'ensemble des communes du pôle s'inscrit dans une tendance générale d'attraction résidentielle de la région.

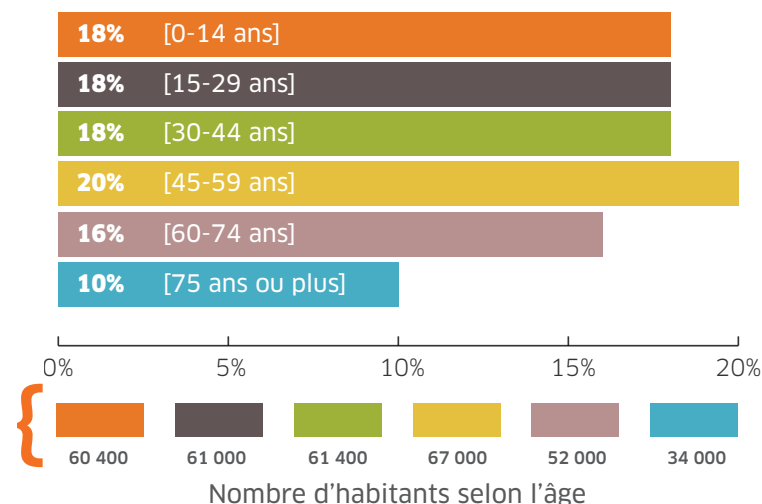
CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE COMPARÉE



Les nouveaux résidents proviennent de cinq origines principales (par ordre d'importance) : Languedoc-Roussillon, PACA, Île-de-France, pays étrangers et Rhône-Alpes. Localement, les arrivants sont principalement issus de Montpellier et des bassins de vie adjacents au territoire.

La population du PMNA reste jeune avec une part importante des tranches d'âge de 0-14 ans, 15-29 ans, 30-44 ans et 45-59 ans, représentant chacune entre 18 et 20 % de la population.

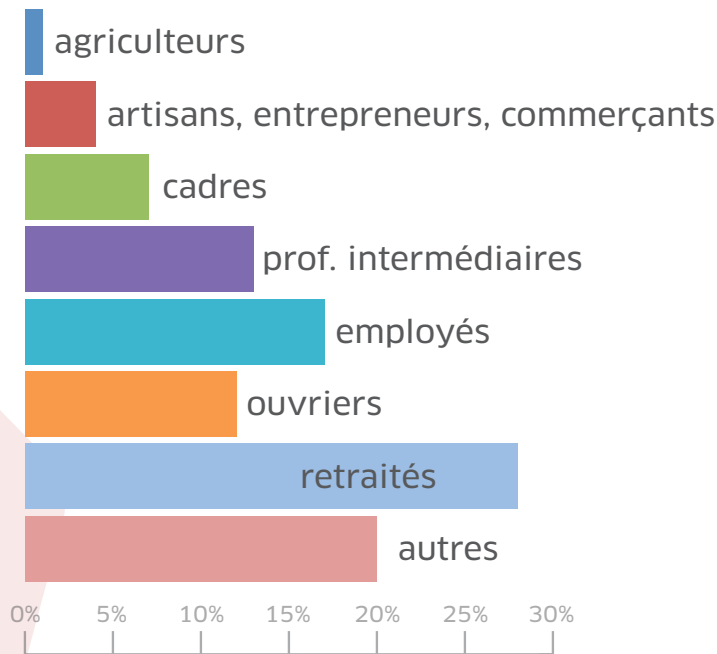
RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE



Suivant la même tendance que la grande région MPLR, le nombre de personnes de plus de 60 ans est en augmentation, lié au vieillissement progressif de la population et à l'implantation de retraités sur le territoire.

UNE POPULATION QUI SE TERTIARISE

CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



La composition de la population sur le territoire est marquée par une forte proportion de retraités, d'employés et de professions intermédiaires.

En termes de dynamiques, les parts des retraités et des professions intermédiaires et cadres augmentent fortement alors que celles des employés et des ouvriers ont tendance à diminuer.

UNE OFFRE VARIÉE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Le niveau de qualification de la population du PMNA s'accroît, avec un allongement significatif du temps d'études.

Le territoire bénéficie d'une offre de formations diversifiée et de qualité :

- > Études initiales
- > Apprentissage initial et de haut niveau
- > Formations professionnelles /continues
- > Formations supérieures permettant d'accéder à différents niveaux du BAC+2 au doctorat

Nîmes et Alès accueillent une offre complémentaire structurée autour de pôles de formations et d'enseignement supérieur et notamment : École des Mines d'Alès, Université de Nîmes, Faculté de Médecine, Campus de l'apprentissage, ...

Élus, acteurs de la formation et de l'enseignement supérieur de Nîmes et Alès sont fortement mobilisés pour le développement de ce secteur. En témoignent l'ouverture récente d'une formation doctorale (BAC +8) "risques et société" à l'UNîmes et l'implantation à venir de l'école d'ingénieurs HEI Isen à Nîmes.



UNE ÉCONOMIE SPÉCIALISÉE ET DYNAMIQUE

Caractérisée par une forte complémentarité entre Nîmes et Alès, les **4 principaux secteurs** de l'économie du PMNA sont portés par des dynamiques endogènes et la présence de filières de pointe constituant de véritables écosystèmes économiques :

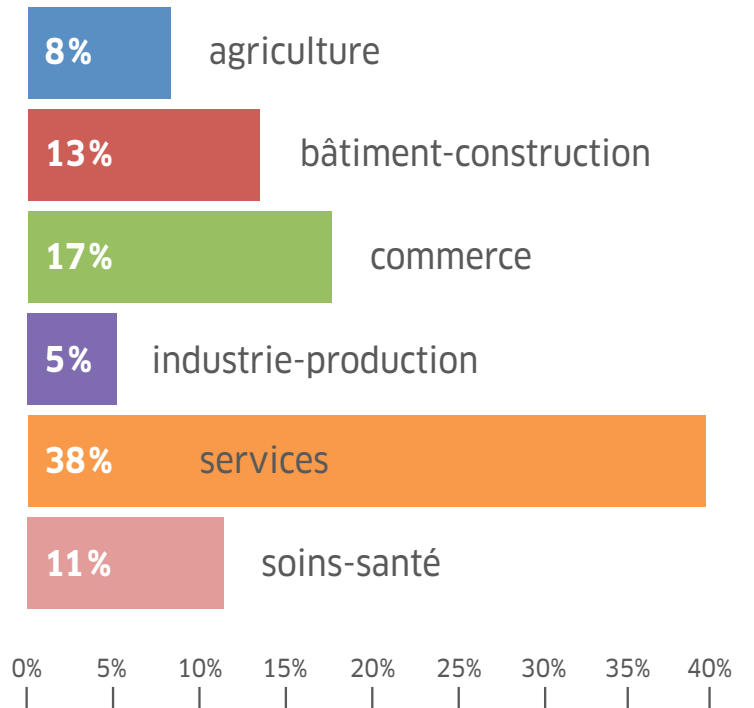
- > Services
- > Commerce
- > Bâtiment - construction
- > Soins - santé

Le PMNA est ainsi doté d'entreprises innovantes, vecteurs de dynamisme économique, notamment dans les domaines suivants :

- > **Risques et sécurité civile** : aéronautique civile et militaire, pôles risques, ...
- > **Optique photonique** : entreprises THT, nanotech, domaine de la vision, image numérique.
- > **Numérique** : logiciels, traitement d'image, design, édition, data center, médiation numérique, culturelle, ...
- > **Pôle mécanique sportive et mobilités durables** : constructeurs de véhicules électriques, mobilités décarbonées, ...
- > **Santé biotechnologies medtech**

- > **Chimie** : hydrocarbures, fluor, pompes, magnétiques.
- > **Eau - air** : ingénierie, gestion protection, analyse, traitement...

ÉTABLISSEMENTS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ



DES PRODUCTIONS AGRICOLES DE QUALITÉ



Les terres à vocation agricole représentent **40% du territoire métropolitain**.

La diversité des sols permet la présence de **plusieurs types d'agricultures** :

- > Un tiers de la production agricole se concentre sur les **grandes cultures** (blé, orge, céréales, ...).
- > Un autre tiers est consacré à la **vigne** qui imprègne la culture locale.
- > Des zones de **prairies** et de **production de fourrage** sont présentes sur l'ensemble du territoire.



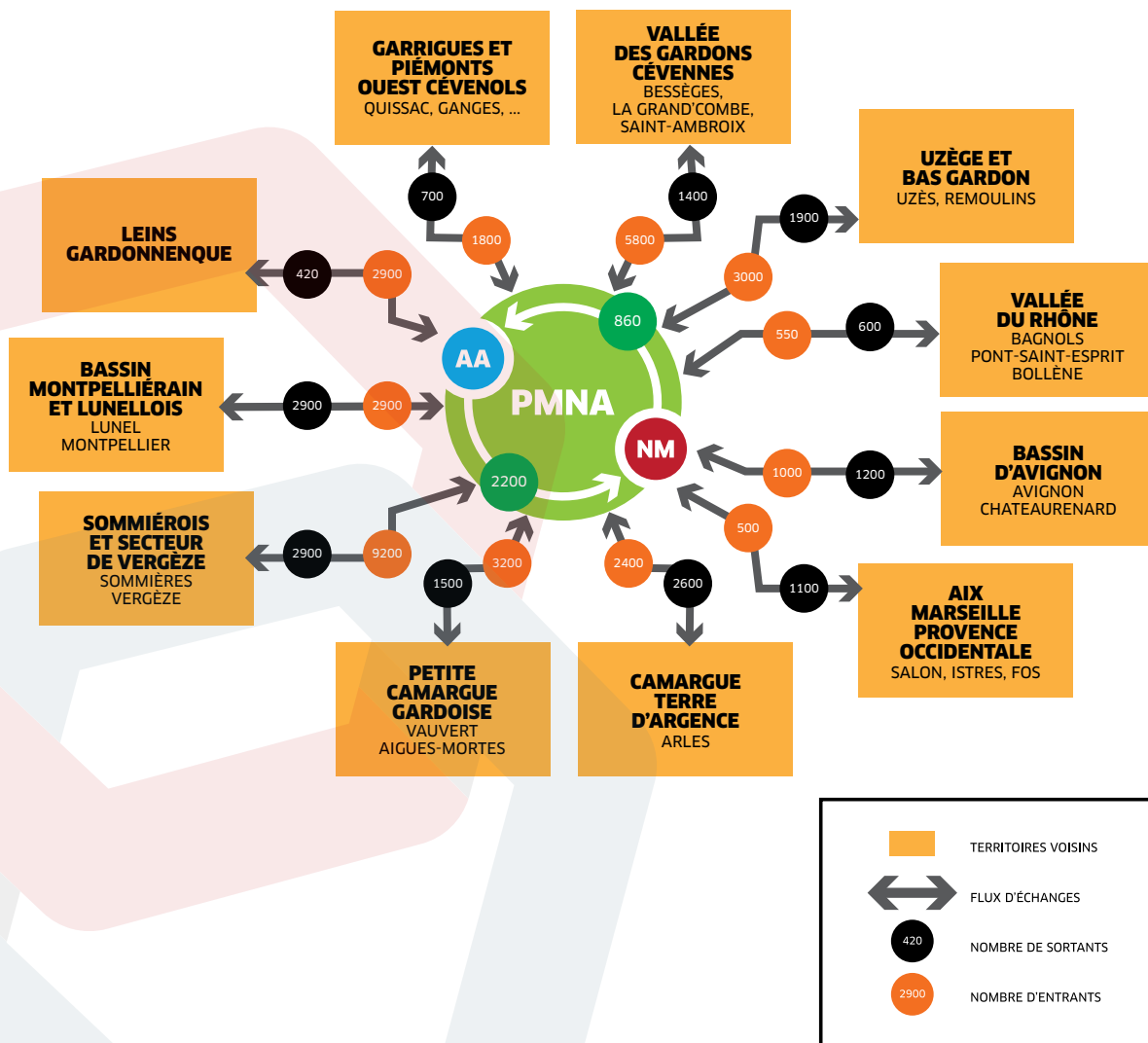
Riche d'une agriculture reconnue et de qualité (labels AOP, IGP, ...) le PMNA recense de nombreuses filières renommées : arboricole, viti-vinicole, porcine, bovine, plantes aromatiques, pain Raspailou, bio, bois, semences, ...

La richesse et la variété de ces filières participent au rayonnement de l'économie locale, à la renommée du territoire et à la qualité de ses paysages : vins d'AO Costières, Pélardons des Cévennes, Oignons doux des Cévennes, ...

Au regard de l'augmentation des besoins qualitatifs et quantitatifs d'alimentation des populations, le secteur agricole constitue un atout pour l'avenir du territoire.



LES MOBILITÉS DOMICILE-TRAVAIL SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN NÎMES-ALÈS



UN TERRITOIRE ATTRACTIF POUR LES TERRITOIRES VOISINS

Le PMNA est desservi par deux axes principaux :

- > **L'axe qui relie Alès et Nîmes** via la voie de chemin de fer et la RN106 qui, au Nord, se prolonge vers Mende et l'autoroute A75.
- > **Le croisement des autoroutes A9 et A54** à Nîmes, point de rencontre des flux venant du Nord depuis l'axe rhodanien (Bollène, Avignon), de l'Ouest (Montpellier) et des flux de la Région PACA (Arles, Salon, Aix-en-Provence, Marseille).

Avec près de 32000 entrants et 18600 sortants du territoire chaque jour, le PMNA attire et génère de nombreux échanges avec les territoires voisins.

Ainsi, le PMNA apparaît comme particulièrement attractif, Nîmes et Alès se positionnant comme les villes centres d'un bassin d'emplois qui rayonne au-delà des frontières du pôle. Les flux de déplacements domicile/travail internes sont également significatifs, notamment entre les polarités nîmoise et alésienne. Les mobilités physiques et numériques constituent un élément déterminant du développement du pôle. Plusieurs opérations sont portées dans ce sens par les élus et notamment :

- > La création d'une gare LGV au Sud-Est de Nîmes sur les communes de Manduel et Redessan.
- > Le contrat d'axe pour l'amélioration de la liaison ferroviaire Nîmes-Alès et la création de haltes-gares.
- > La poursuite de la mise à 2x2 voies de la RN106 reliant Nîmes et Alès.
- > Le déploiement du Très Haut Débit numérique sur l'ensemble du territoire.

ENTRE VILLE ET NATURE, UN CADRE DE VIE TRÈS ATTRACTIF

Le PMNA bénéficie d'un environnement remarquable au croisement de grands sites naturels et patrimoniaux de la Romanité, de la Camargue et des Cévennes. Tandis que Alès est une portes d'entrée du territoire Causses & Cévennes classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, la ville de Nîmes abrite d'importants monuments romains (arènes, tour Magne, Maison carrée, ...), qui participent de sa richesse patrimoniale. À proximité du Pont du Gard, de la Camargue et de la cité des Papes avignonnaise, le PMNA offre à ses habitants et visiteurs de passage des paysages remarquables constitués de plaines et de montagnes ponctués de cultures, forêts, de mas et de mazets.

Le territoire se caractérise également par la complémentarité des différents pôles qui le constituent :

- > Complémentarité des cadres de vie entre les offres urbaines des deux villes centres avec les villages périurbains et ruraux.
- > Complémentarité socio-économique entre Nîmes et Alès, respectivement tournées vers les services et les activités productives.

L'ensemble de ces éléments qui contribuent à la diversité du territoire et à la qualité de son cadre de vie participe de l'attractivité du PMNA pour les nouveaux habitants, les décideurs économiques et les touristes de passage.

UN MODE DE VIE FESTIF RYTHMÉ PAR DES TEMPS FORTS

Empreint d'histoire et de traditions liées à l'héritage des communautés humaines qui ont habité et vivent aujourd'hui sur le territoire, le PMNA dispose d'une grande richesse culturelle et d'une variété d'évènements festifs qui structurent l'animation de ses villes et villages.

La vie collective des habitants et visiteurs de passage est ainsi rythmée par des temps forts : ferias de Nîmes et d'Alès, courses camarguaises, festivals Cratère Surfaces, Itinérances, concerts dans les arènes l'été, jeux romains, grandes foires, ... Autant de rassemblements festifs et conviviaux qui illustrent un art de vivre local.

En résonance avec ces temps forts, le PMNA est doté d'équipements culturels et sportifs attractifs qui accueillent des événements d'envergure métropolitaine, régionale voire nationale :

- > Parcs Expo de Nîmes et d'Alès
- > Scène des musiques actuelles Paloma à Nîmes
- > Scène nationale Le Cratère à Alès
- > Circuits du Pôle mécanique Alès-Cévennes
- > Complexes sportifs
- > Théâtre de Nîmes
- > ...



4. DE FORTS ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT



Issu du rapprochement de Nîmes Métropole et d'Alès Agglomération, le PMNA intervient depuis sa création dans des domaines stratégiques d'aménagement du territoire au service des habitants et entreprises : amélioration de la circulation ferroviaire, acheminement du THD, question de l'approvisionnement en eau, ... Le projet de territoire définit aujourd'hui les nouveaux défis et la manière de les relever pour répondre aux enjeux de structuration et de développement du territoire pour la décennie à venir.

MOBILITÉS ET ACCESSIBILITÉ

Tandis que le véhicule individuel reste le mode de déplacement privilégié (part modale supérieure à 70%), il est important d'assurer la bonne fluidité des mobilités du quotidien, notamment aux heures de pointe.

Les contraintes de desserte liées à la répartition des infrastructures structurantes au regard de la croissance du territoire et à la limite capacitaire de certains axes (routier, ferroviaire), peuvent représenter des freins au développement du territoire si elles ne sont pas anticipées. De même, le déploiement du THD constitue un enjeu fort pour la compétitivité des entreprises et la réponse aux attentes des urbains comme des ruraux.



Les chantiers engagés sur le contrat d'axe (suppression du rebroussement de Courbessac, doublement de la voie) et le prolongement de la RN106 contribuent à une amélioration des mobilités sur le territoire que les élus souhaitent poursuivre notamment dans les domaines suivants :

- > Offre en transports en commun.
- > Fluidification de la traversée de Nîmes.
- > Accessibilité directe de la future gare LGV Manduel-Redessan depuis Alès.
- > Développement du covoiturage.
- > Développement des usages du numérique.

Ces éléments constituent des axes d'amélioration pour l'attractivité et le développement du territoire.

FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

En lien avec la diversité de l'offre en formations, apprentissage et enseignement supérieur (établissements universitaires UNîmes et faculté de médecine, École des Mines d'Alès - Institut Mines Télécom, campus de l'apprentissage, formation continue, BTS, etc), le nombre d'étudiants est amené à augmenter au regard de l'évolution de la population du PMNA.

Pour répondre à l'ambition de développer un véritable pôle de formation, d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation à l'échelle



du PMNA, les élus souhaitent concentrer leurs efforts sur :

- > Le développement de la qualité des formations.
- > La desserte en transports en commun des établissements de formation de Nîmes et d'Alès avec la création de la halte gare du quartier universitaire Hoche-Sernam.
- > Les conditions d'accueil des étudiants : logements, lieux de vie, ...
- > La communication et la promotion de l'offre de formation existante sur le territoire.

RESSOURCE EN EAU

Essentielle pour répondre aux besoins des populations et des activités économiques locales, agricoles et touristiques, la pérennité de l'accès à la ressource en eau est un enjeu de premier ordre pour le développement du territoire.

Alors que le PMNA s'est saisi de cette problématique depuis sa création, les évolutions législatives en matière d'approvisionnement en eau et de gestion de la ressource nécessitent une mobilisation continue afin de proposer des solutions intelligentes et adaptées aux besoins du territoire.



DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Fort de la qualité de son cadre de vie, de son patrimoine (historique, culturel, naturel, ...), de son positionnement stratégique au croisement des axes rhodanien et méditerranéen, le PMNA dispose d'atouts importants particulièrement attractifs compte tenu de l'évolution des modes de vie et de l'émergence de nouvelles stratégies d'implantation des entreprises.

La démarche d'élaboration du projet de territoire a permis d'explicitier les éléments suivants :

- > Le PMNA est une entité encore peu connue à l'extérieur.
- > Le territoire connaît des carences en termes de communication / promotion, notamment auprès des acteurs économiques, universitaires, ...
- > Le secteur touristique apparaît comme présentant des marges de progrès significatives en matière de structuration et de valorisation au regard du potentiel existant.

5. DES DÉFIS À RELEVER

Désireux de mobiliser pleinement les forces du territoire pour contribuer à son essor, les élus sont conscients des défis à relever pour que le PMNA investisse pleinement sa position de 3^e pôle de la région MPLR.

En s'appropriant ces enjeux à l'échelle du PMNA, les élus souhaitent apporter des réponses efficaces d'envergure métropolitaine.

Avec une croissance démographique évaluée à 4% pour la métropole toulousaine, 5% pour la métropole montpelliéraine et 3% pour le PMNA entre 2006 et 2011, le PMNA constitue un pôle de développement majeur de la nouvelle région.

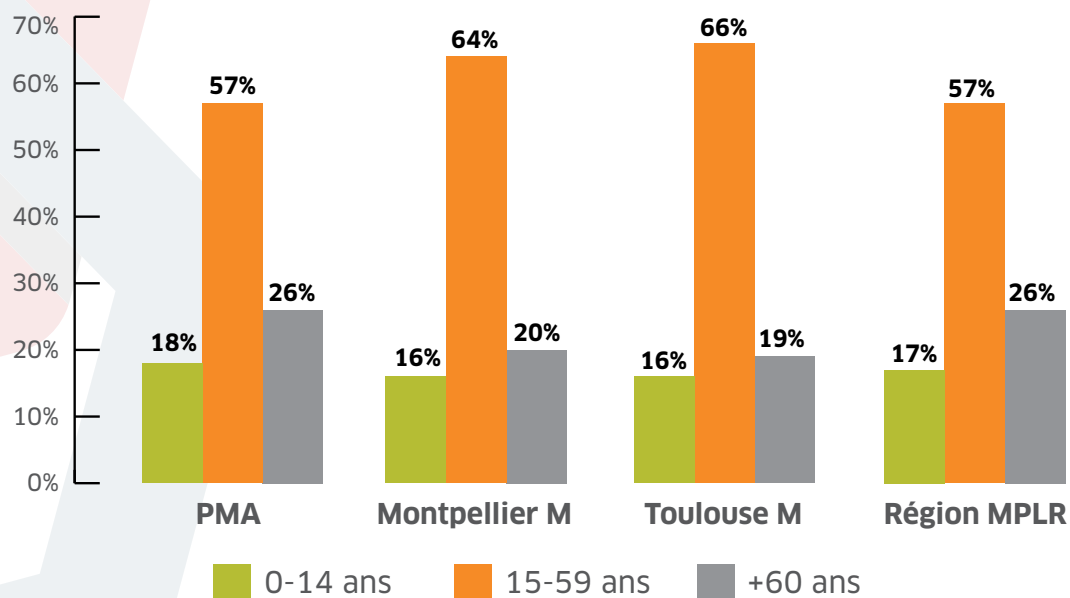
Le PMNA, qui rassemble les deux premières agglomérations du Gard, constitue ainsi un ensemble mé-

tropolitain structurant à l'Est de la nouvelle Région.

Avec une part de + de 60 ans et de 0-14 ans légèrement supérieure à Montpellier Métropole et Toulouse Métropole, le PMNA connaît une répartition de la population par tranches d'âge identique à celle de la grande région MPLR.

Situé dans l'espace résidentiel attractif du Sud de la France, le PMNA est confronté aux mêmes enjeux que ceux de la région en matière d'offre de services et d'équipements à destination des seniors et des nouveaux habitants.

Sur le plan économique, le PMNA s'inscrit dans des tendances similaires à celles des métropoles montpelliéraine et toulousaine avec une forte dominance du secteur des services, des soins-santé, du commerce et de l'industrie-production (bien que Toulouse se singularise pour ce dernier secteur



RÉPARTITION DE LA POPULATION
PAR TRANCHE D'ÂGE

avec la présence d'Airbus Industrie) (cf. graphique suivant).

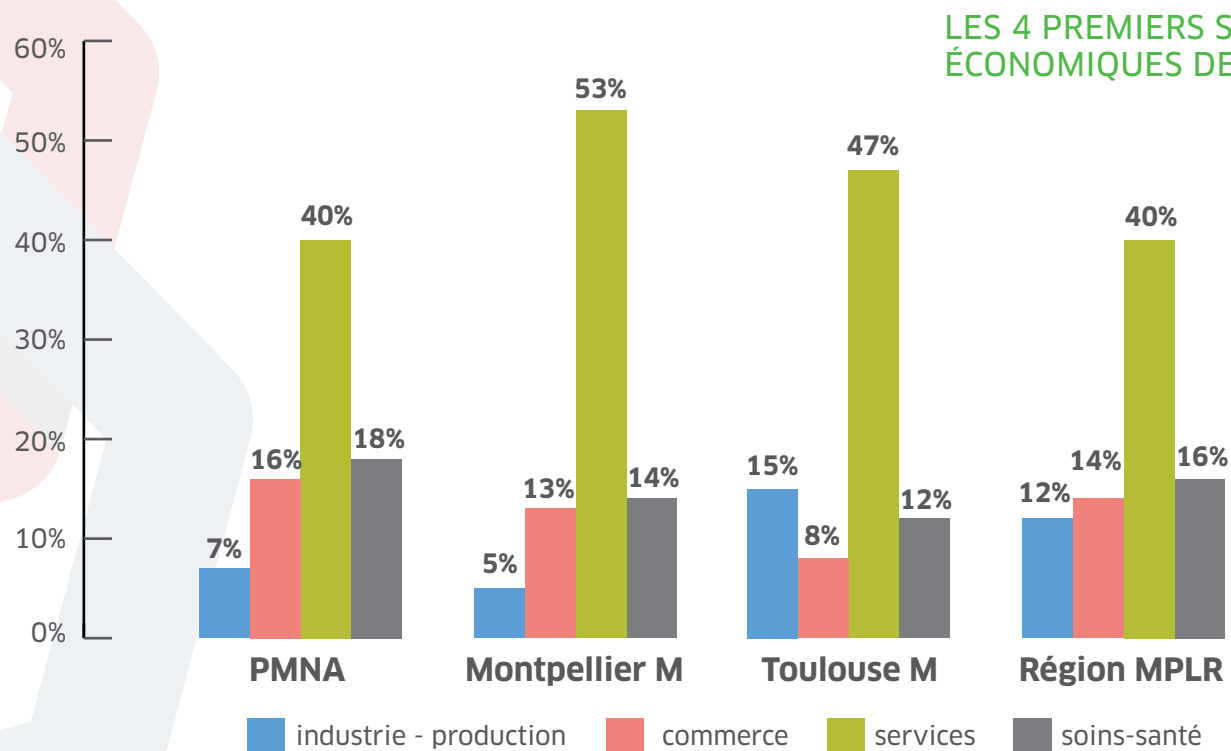
Afin de conforter l'économie présente et renforcer les filières de pointe du territoire, des perspectives de coopérations et complémentarités avec Montpellier et Toulouse se dessinent et constituent un axe de travail stratégique, notamment pour les agences de développement économique de Nîmes et d'Alès.

Dans une même logique, des collaborations sont envisagées dans le domaine de la formation, universitaire notamment. Avec respectivement 70 000 et 100 000 étudiants, Montpellier et Toulouse représentent des polarités d'enseignement supé-

rieur d'envergure avec lesquelles le PMNA souhaite travailler en partenariat et complémentarité.

Dans cette perspective, la présence sur le territoire de formations supérieures jusqu'au doctorat (EMA-Mines Télécom, Unîmes, ...) - qui attirent des étudiants de toute la France et de l'étranger - et la variété de la formation professionnelle, représentent autant de potentialités de coopération à l'échelle régionale.

Conscients de l'importance de proposer une offre complémentaire et de qualité en matière de formation, apprentissage, enseignement supérieur et recherche, les élus du PMNA ont défini des actions visant à renforcer les coopérations déjà à l'œuvre et à rechercher de nouveaux partenariats.



6. UNE AMBITION PARTAGÉE

En cohérence avec cette ambition, le projet de territoire Nîmes-Alès priorise la coopération sur 5 domaines d'actions et d'interventions spécifiques :

- Formation – Enseignement supérieur - Recherche – Innovation
- Mobilités
- Développement économique
- Très Haut Débit
- Eau - Agriculture

En élaborant un projet de territoire partagé à l'échelle du Pôle Métropolitain Nîmes Alès, les élus ont l'ambition politique commune de développer le 3^e pôle de la région MPLR et son rôle de porte d'entrée en relation étroite avec l'axe rhodanien et la métropole Aix-Marseille-Provence.

Les élus du pôle métropolitain Nîmes-Alès ont ainsi pour objectifs de :

- Faire du PMNA un **pôle de développement socio-économique dynamique** au sein de la région et moteur de développement du Gard et de son bassin de vie.
 - Développer des synergies communes à l'échelle du territoire.
 - Renforcer les moyens du PMNA pour dynamiser les coopérations.
- Se structurer en tant que **porte Sud-Est du territoire régional et du couloir rhodanien**
 - Depuis Lyon, Valence, Arles, Salon, la métropole Aix-Marseille-Provence.
- Rayonner le plus largement possible pour **faire reconnaître et accroître l'attractivité du territoire** pour les partenaires économiques, socio-culturels, touristes et grand public.



Pour répondre ensemble aux défis à venir, les élus affichent leur volonté commune de traduire cette ambition :

- En mutualisant les ressources, moyens et compétences.
- En renforçant la coopération entre les deux premières agglomérations du Gard.

7. LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

Désireux d'engager dès à présent la mise en œuvre du projet de territoire, les élus ont travaillé sur la déclinaison d'une feuille de route pour les 5 axes stratégiques, la mise en œuvre de premières actions pour dynamiser la coopération et travailler ensemble au développement du territoire, de ses habitants et entreprises et faire reconnaître le PMNA par le grand public et au sein de la future région, ainsi que le renforcement des moyens du Pôle métropolitain.



AXE 1. FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

L'axe formation-enseignement supérieur-recherche-innovation constitue le fer de lance du développement du PMNA, bénéficiant déjà en la matière de structures et d'éco-systèmes de qualité : CAP, BTS, formation continue, apprentissage de haut niveau, grandes écoles, ... Après avoir défini une ambition commune en matière de formation, d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation, les élus souhaitent aujourd'hui travailler au déploiement et à la structuration de ces secteurs pour **renforcer l'offre en formations de qualité**, et faire du Pôle métropolitain un **territoire innovant à la pointe des processus de création**.

Orientations de développement

- > Développer un pôle de formation et d'enseignement supérieur commun.
- > Promouvoir l'offre de formations sur le territoire.
- > Mettre en place une gouvernance commune sur la formation, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.
- > S'inscrire pleinement dans la dynamique des pôles de compétitivité.

Actions

- > Création d'un campus métropolitain de la formation, l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.



- > Élargissement du Conseil de développement de l'enseignement supérieur, la recherche, la formation professionnelle de Nîmes Métropole au territoire du PMNA.
- > Amélioration des conditions d'accueil des étudiants au sein du territoire PMNA : logements, activités, transport, ...
- > Réalisation d'un atlas de la formation-enseignement supérieur - recherche à l'échelle du PMNA intégrant l'ensemble des formations pour faciliter l'information et l'orientation des étudiants, notamment habitant sur le territoire : alternance, BTS, apprentissage de haut niveau, formation continue, grandes écoles, ...

- > Assurer la représentation du PMNA dans la refonte des pôles de compétitivité de la grande région.

Réalisations à poursuivre

- > Accompagnement de l'installation de l'école HEI Isen à Nîmes.
- > Coopération entre l'EMA et la nouvelle école d'ingénieur HEI Isen et 30 entreprises du bassin alésien.
- > Convention de partenariat entre Alès Agglomération et l'École des Mines d'Alès (institut Mines Télécom) : 3,1M€ investis pour soutenir le développement du nouveau site.



AXE 2. MOBILITÉS

À l'heure où mobilité et accessibilité sont des vecteurs de compétitivité territoriale, il apparaît stratégique pour le PMNA de continuer à développer **des réseaux d'échanges de qualité** tant internes au territoire qu'en connexion avec les grands réseaux d'échanges pour répondre ainsi aux besoins d'avenir des populations et des entreprises.

Orientations de développement

- > Forger des positions communes sur les principaux projets d'infrastructure et les porter.
- > Développer des synergies et la coordination en matière de mobilités avec les territoires proches.
- > Accompagner les projets de formation-enseignement supérieur - recherche et de développement économique par des offres de transports et de mobilités adaptées.
- > Peser sur les choix des partenaires en matière d'infrastructures de déplacements : Etat, Région, Département, SNCFR.

Actions

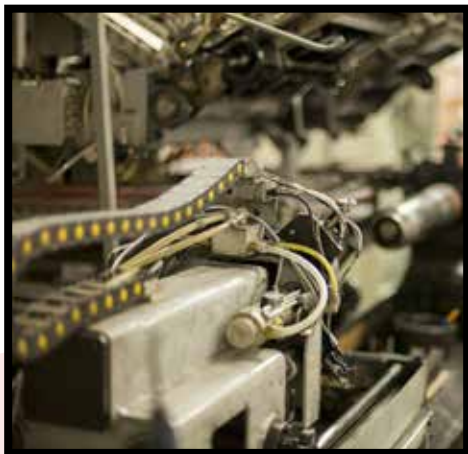
- > Mise en place d'une commission mobilités pour :
 - Co-construire des positions communes sur les projets stratégiques et assurer leur portage politique et technique :
 - Création d'une halte-gare TER Hoche-Sernam sur la voie ferrée Nîmes-Alès pour desservir l'université,



- Création d'une 3^e voie à quai de la future gare LGV Manduel-Redessan,
- Réalisation du contournement routier de Nîmes Ouest entre la RN106 et l'A9 ...
- Réfléchir sur les mobilités au sein du territoire de la région MPLR au regard du développement socio-économique du territoire.

Réalisations à poursuivre

- > Accélération du processus de réalisation du contournement Ouest de Nîmes.
- > Soutien et accompagnement de SNCFR pour la création d'une halte ferroviaire au sein du quartier universitaire Hoche-Sernam en cohérence avec le développement de l'axe ferroviaire Nîmes-Alès et le projet de campus métropolitain Nîmes-Alès.



AXE 3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Pôle Métropolitain Nîmes-Alès recèle une **grande variété d'activités économiques** qui participent à la richesse du territoire. Dans un contexte d'importantes mutations socio-économiques, le territoire doit identifier les leviers permettant de **renforcer les secteurs d'activités stratégiques** afin de développer l'économie territoriale et favoriser l'accès à l'emploi.

Orientations de développement

- > Développer une stratégie de promotion commune du territoire Nîmes-Alès.
- > Structurer les filières économiques endogènes d'intérêt métropolitain.
- > Développer la visibilité et l'attractivité économiques du territoire : promotion des singularités, services d'accueil pour des entreprises externes en recherche d'implantation.
- > Engager le territoire métropolitain vers un développement économique numérique, santé, transports, services rendus à la population,...

Actions

- > Organisation de la promotion de l'attractivité économique du PMNA aux échelles régionale, nationale et internationale avec les agences de développement OpeNîmes et Alès Myriapolis.

- > Mise en place d'un observatoire socio-économique partenarial à l'échelle du PMNA.
- > Accompagnement spécifique du développement des filières économiques à l'échelle du PMNA.

Réalisations à poursuivre

- > Co-financements croisés OpeNîmes et Alès Myriapolis.
- > Développement d'actions en faveur du développement des entreprises : ex. du Business Day à l'échelle du PMNA en partenariat avec AxLR.





AXE 4. TRÈS HAUT DÉBIT

Le développement du THD est un projet historiquement porté par le Pôle Métropolitain. Vecteur stratégique de l'attractivité pour les habitants et les entreprises, il s'agit d'un domaine d'avenir pour le développement de l'économie digitale et aussi de la "non mobilité" sur le territoire.

Orientations de développement

- > Déployer la fibre numérique progressivement sur l'ensemble du territoire.
- > Développer les usages du numérique pour accroître la prospérité socio-économique du PMNA.



Actions à poursuivre

- > Connexion THD de l'ensemble des ZAE du territoire et des centres des communes.
- > Relier les principaux points de présence des opérateurs numériques.
- > Mise en place d'une Université numérique en relation avec le tissu socio-économique local : MOOC, ...



AXE 5. EAU - AGRICULTURE - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La ressource en eau est un élément déterminant de l'avenir de l'agriculture mais également du développement économique, productif et touristique du territoire ainsi que de l'accueil de nouveaux habitants. Nîmes et Alès coopèrent depuis plusieurs années pour apporter des réponses à la problématique de l'accès à la ressource en eau, dans une logique d'adaptation aux effets du changement climatique. Pour relever les défis du futur en la matière, le PMNA poursuit sa mobilisation pour assurer la pérennité de l'accès à la ressource en eau (qualitatif et quantitatif) au bénéfice des activités et des habitants.

Orientations de développement

- > Assurer la pérennité de l'accès quantitatif et qualitatif à la ressource en eau : agriculture.
- > Démographie, évolutions climatiques.

Actions à poursuivre

- > Conduite des études : recherche des possibilités de mobilisation de la ressource en eau du Rhône, retenues collinaires, ...
- > Suivi attentif et précis des études faites par le SMAGE et la CLE des Gardons : étude des volumes prélevables, plan de gestion de la ressource en eau, ...

8. COMMUNICATION GRAND PUBLIC ET MARKETING TERRITORIAL DU POLE MÉTROPOLITAIN



En cohérence avec l'ambition des élus et des actions engagées sur les différents plans (enseignement, économie, mobilité, THD, ...), il est important de favoriser l'identification du PMNA comme un pôle fort de la région MPLR, de soutenir et de développer son attractivité en assurant la promotion interne et externe de son projet de territoire et de ses actions.

Les services et représentants de Nîmes Alès sont ainsi mobilisés pour :

- > Façonner une identité du territoire à partir de ses atouts : nature, terroirs, culture, productions de qualité, services, ..
- > Faire exister et identifier le 3^e pôle d'attraction de la région Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon par ses habitants et les acteurs socio-économiques internes et externes.

Actions

- > Communication interne et externe sur le projet de territoire du Pôle Métropolitain Nîmes-Alès et son positionnement au sein du territoire régional.
- > Organisation d'événements grand public : Rallye du Gard dédiée aux Véhicules Électriques entre Nîmes et Alès en juin 2016, trail sportif grand public entre Nîmes et Alès en février 2017.

